

# Commune de Saint-Marcel-lès-Annonay

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du lundi 11 octobre 2010**

L'an deux mille dix le onze octobre à 19 H 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs ARCHIER A., FOREL G., VAURE M., ROUCHOUZE J., FLOURY M., APPOLLODORUS F., BERNARDON A., COMBES G.G., MASSON R., MOREL K., POULENARD G., REY P., SOUTEYRAT P.

**Pouvoir** : ROUX M. à ARCHIER A.

**Absent excusé** : COMBES G. jusqu'à 19 heures 20 ; CHARREYRON J.-F.,

Monsieur Alain ARCHIER, Maire, Préside la séance.

### **ORDRE DU JOUR** :

- Approbation du dernier compte rendu,
- Demande de retrait de la commune de La Roche de Glun au syndicat mixte « Ardèche Musique et Danse »,
- Contrat de travail,
- Décision modification du budget,
- Demande de subvention CAP Territoires :
  - o Divers travaux de voirie,
  - o 4 poteaux « incendie ».
- Règlement intérieur de la salle des jeunes.
- Questions diverses.

### ***Ouverture de la séance à 19 heures 00***

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour relatif à l'adhésion de la Communauté de Communes de Rhône Valloire pour le compte des communes de Champagne et Peyraud.

De plus, l'ordre du jour est modifié : la première délibération étant « le règlement intérieur de la salle des jeunes ».

### **Approbation du dernier compte rendu**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dernier compte rendu.

### **Règlement intérieur de la salle des jeunes.**

A la suite à différents problèmes, la salle des jeunes avait été fermée. Dernièrement, la commission « vie associative, jeunesse et sports » a proposé une réouverture de cette salle. De ce fait, un nouveau règlement de cette salle est approuvé pour une ouverture le 29 octobre 2010.

De plus, il est précisé que :

- ✓ La commune changera une fenêtre,
- ✓ L'association devra réparer 2 portes intérieures.

Les clés seront remises à l'association à l'occasion d'une réunion le 29 octobre prochain.

### ***20 heures 20 : Arrivée de Guillaume COMBES***

### **Demande de retrait de la commune de La Roche de Glun au syndicat mixte « Ardèche Musique et Danse »**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le retrait de la commune de la Roche de Glun au syndicat mixte Ardèche Musique et Danse notamment dans le cadre de l'Ecole Départementale de Musique et de Danse 07.

### **Contrat de travail**

Dans le cadre du personnel administratif :

- ✓ Madame Peggy BOCHET est affectée au poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe par arrêté du Maire ;
- ✓ Un contrat est passé avec Madame Sabine BUISSON pour la tenue de l'Agence Postale Communale pour la période du 13 octobre 2010 au 10 juin 2015 (date d'échéance de la convention avec La Poste).

### **Décision modification du budget**

Des modifications budgétaires ont été décidées.

Monsieur Philippe SOUTEYRAT, conseiller municipal, demande, vu les coûts des licences informatiques de nos logiciels « métiers », s'il serait possible qu'un marché groupé soit réalisé au niveau de la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay. La question sera posée lors d'un prochain Bureau des Maires.

### **Demande de subvention CAP Territoires**

Afin de compléter un dossier de demande de subvention dans le cadre de l'opération « Divers travaux de voirie », un plan de financement est approuvé. Cette demande représente une subvention d'environ 12 552 €.

Un dossier de demande de subvention pour l'acquisition de 4 poteaux « incendie » sera déposé au Conseil Général de l'Ardèche au titre du CAP Territoires. Cette demande représente une subvention d'environ 3 000 € sur un prévisionnel de 10 000 €.

De plus, 12 poteaux sont à repeindre et une plainte à été déposée suite à la détérioration d'un poteau incendie sis « La Garinière ».

### **Adhésion de la Communauté de Communes de Rhône Valloire pour le compte des communes de Champagne et Peyraud**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion de la Communauté Rhône Valloire pour le compte des communes de Champagne et Peyraud au Syndicat des Trois Rivières.

### **QUESTIONS DIVERSES – TOUR DE TABLE.**

#### ***Un point sur les commissions communales...***

##### **❖ Urbanisme, Travaux :**

- Le local communal devrait être recouvert d'ici une quinzaine de jours. La commission environnement est chargée de travailler sur l'aménagement paysager du parking.

- Les travaux de voirie de Chalamas ont pris un certain retard dû à différents intervenants, mais tout devrait prochainement rentrer dans l'ordre. En effet, le goudronnage devrait démarrer le 18 octobre prochain.
- Une conformité des bâtiments d'un point de vue électrique est en cours de réalisation par le service technique.
- Monsieur Gilbert FOREL, Adjoint à l'urbanisme félicite le service technique pour la reprise des grilles sur les voiries
- Les travaux relatifs à la conduite d'eau potable dans le village sont toujours en cours. Les branchements des particuliers devraient intervenir d'ici 3 semaines.

❖ Affaires scolaires :

- Les effectifs de la rentrée scolaire 2010/2011 sont :

<b>Ecole Publique</b>	<b>Ecole Privée St Joseph</b>
55 élèves pour environ 36 familles	116 élèves pour environ 80 familles

Vu les effectifs de l'Ecole Publique, une 3<sup>ème</sup> classe provisoire a été attribuée par l'Inspection Académique pour l'année scolaire 2010/2011.

❖ Vie associative, jeunesse et sport :

- Monsieur Philippe SOUTEYRAT, conseiller municipal déplore qu'un panneau de signalisation « limitation à 50 kms » ait été dérobé lors de la manifestation « enduro » de l'OGEC le week end dernier.

❖ Affaires sociales :

- Des courriers de demandes de subvention sont lus :
  - Resto du cœur dans le cadre de la rénovation de bâtiment. Des informations complémentaires seront demandées.
  - Institut Médico Educatif pour les fournitures scolaires d'un élève domicilié à St Marcel-lès-Annonay : il est décidé que cette demande serait étudiée par le CCAS de St Marcel-lès-Annonay.

### ***Divers...***

Monsieur le Maire tient à remercier les conseillers municipaux ainsi que tous les bénévoles pour leur participation à l'organisation des « *Virades de l'Espoir* ».

Suite à la demande des Anciens Combattants de St Marcel-lès-Annonay, un accord sera donné pour l'installation d'une plaque commémorative retraçant les grandes dates sur la Place des Anciens Combattants.

Monsieur Alain BERNARDON demande :

- ✓ à ce que soit remis en état le chemin entre Montlevier et Chirol ;
- ✓ si une réponse a été donnée à la personne qui souhaite acheter des bois communaux. Il est répondu que cette demande est toujours à l'étude.

Monsieur Pascal REY, conseiller municipal interpelle le Conseil Municipal au sujet du projet de salle des fêtes. Considérant l'avancée du mandat, il estime que les habitants et associations doivent être au courant du devenir de ce projet.

Il est répondu que des réponses sont en attente dans le cadre du projet de couverture du ruisseau de Concise, et qu'un seul de ces deux projets pourra être engagé sur la durée du mandat. Dans tous les cas, une étude sera mandatée auprès du CAUE afin de constater les faisabilités dans la « Maison Canson » achetée par la commune par le passé.

### ***Le Centre Communal d'Action Sociale de St Marcel-lès-Annonay...***

*L'opération Brioches* s'est déroulée du 8 au 10 octobre. La distribution par les 13 équipes de bénévoles de 400 brioches a permis de récolter la somme de 2 960 € au profit de l'ADAPEI de l'Ardèche.

*Le repas des aînés* aura lieu le samedi 27 novembre 2010. Chaque personne concernée recevra une invitation individuelle. Toutefois, si des personnes nées à compter de 1945 nouvellement installées sur notre commune désirent participer à cette manifestation, le C.C.A.S. les convie à s'inscrire auprès du secrétariat de mairie

### ***Les syndicats extérieurs...***

Michel FOURRY, conseiller municipal délégué :

- ✓ fait part au Conseil Municipal des dernières propositions dans le cadre de la redevance incitative des ordures ménagères.
- ✓ précise également que le projet de rénovation du Pont suspendu sur la Cance au lieu-dit « Moulin de Tourtel » est évalué à 600 000 €.
- ✓ Informe le Conseil Municipal que le rapport d'activités du Syndicat des Trois Rivières est consultable pour les élus, au secrétariat.

-----  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 00.